

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

Option : Economie

Filière : Economie
Appliquée

THEME

**L'IMPACT DES TAXES ET DES INEGALITES DE
REVENUS SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE
DE LA ZONE UEMOA**

Présenté par :

OTCHATIDA Otchatida K. Sostène

& SAHI Yéropa Franck

Maître de stage

Mr. François ANAGO

Ingénieur Statisticien Economiste/DPC

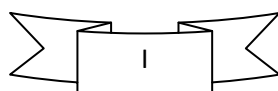
Maître de mémoire

Dr. Hilaire HOUENINVO

Enseignant à la FASEG

Année Académique : 2014-2015

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
(F.A.S.E.G) de l'Université d'Abomey- Calavi n'entend
donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises
dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées
comme propres à leurs auteurs.*

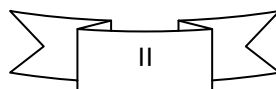


DEDICACES

Je dédie ce présent mémoire à :

- *OTCHATIDA Jacques, mon PAPA, que le Seigneur daigne toujours t'accorder longue vie pour que tu puisses profiter de tes efforts. Soit fier de moi PAPA.*
- *OKEBEDO N'kué Tcheta, ma MAMAN, maman, ce travail est ta victoire ; puisses-tu trouver l'expression de ma modeste reconnaissance et de mon amour INFINI.*

OTCHATIDA Otchatida K. Sostène

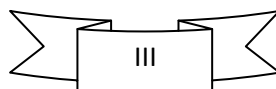


DEDICACES

Je dédie ce présent mémoire à :

- *Mon père SAHI Katotcha, pour tout son amour et son désir incoercible de voir ses enfants prospérer.*
- *Ma mère SONTO Wékab, pour tout son soutien moral*

SAHI Yéropa Franck



REMERCIEMENTS

Pour témoigner de notre gratitude envers les personnes qui ont contribué à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail, nous formulons nos sincères remerciements à l'endroit :

Du Doyen de la FASEG, le Professeur IGUE Charlemagne pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

A notre maître de mémoire, le Docteur HOUENINVO Hilaire, pour son accompagnement dans cette étude.

A l'assistant de notre maître, Akouétévi DA-SILVA pour son suivi dans cette étude

A notre maître de stage, ANAGO François pour tout son temps qu'il a mis à notre disposition.

A tous les professeurs de la FASEG pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

Au directeur de la DGAE pour nous avoir offert un stage.

A M-Dive M HOUNGUEKAN pour son assistance et sa disponibilité.

A tous nos parents pour leurs conseils et leur éducation.

A tous nos frères sœurs et amis.

A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP: Analyse en Composante Principale

BLUE: Best Linear Unbiased Estimator

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CERDI: Centre d’Etude et de Recherche en Développement International

CNPE : Comité National et Politique Economique

CPFA : Centre Professionnel de Formation en Assurance

CPFA: le Centre Professionnel de Formation en Assurances

CSPEF: la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers

CVEF: Cellule de Veille Economique et Financière

DA : Direction des Assurances

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DGB: la Direction Générale du Budget

DGCE : Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l’Etat

DGE : Direction Générale Economiques

DGTCP: la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

DIR : Direction de l’Intégration Régionale

DPC : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

DPE: Direction de la Promotion Économique

FASEG: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

LM: Multiplicateur de Lagrange

MCO : Moindre Carré Ordinaire

MEF : Ministère de l’Economie et des Finances

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PIB: Produit Intérieur Brute

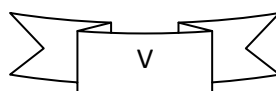
POP: Taux de croissance de la Population

SA: Service de l’Audit

SAF : Service Administratif et Financier

SAFPJ: le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques

SC: le Service de Contrôle



SCESF: le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation

SCG: le Service du Contrôle de Gestion

SCRE : Service chargé de la Coordination des Réformes Economiques

SEC: le Service des Echanges Commerciaux

SER: le Services des Etudes et de la Réglementation

SES: le Service des Etudes et Statistiques

SI : Service Informatique

SPEF: le Service de la Programmation Economique et Financière

SPS: le Service des Politiques Sectorielles

SRA: le Services de la Réglementation et des Agréments

SSBAC: le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle

SSBAC: le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Afrique

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 0</u> :Récapitulatif des signes attendus des variables.....	29
<u>Tableau N°1</u> : Résultat du test de Fischer.....	36
<u>Tableau N° 2</u> : Résultat du test de Hausman.....	37
<u>Tableau N°3</u> : Résultat du test d'autocorrélation.....	39
<u>Tableau N°4</u> : Résultats d'estimations	40

LISTE DES GRAPHIQUES

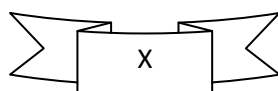
<u>Graphique N° 1</u> : Evolution comparée du taux de croissance dans la zone UEMOA...32	32
<u>Graphique N° 2</u> : Evolution comparée du taux de pression fiscale dans la zone.....33	33
<u>Graphique N°3</u> : Evolution comparée l'inégalité dans la zone UEMOA conjointement avec l'inégalité de chaque pays.....34	34
<u>Graphique N° 4</u> : Evolution comparée du taux de croissance, taux de pression fiscale dans la zone UEMOA.....35	35

RESUME

Cette étude analyse l'impact des taxes et des inégalités de revenus sur la croissance économique. L'étude porte sur un échantillon composé des huit pays de l'UEMOA entre 1960 et 2013. Les estimations sont conduites sur la base d'un modèle linéaire générale. Le modèle est calibré sur les données de l'économie de la zone UEMOA au cours de la période 1960 et 2013. Les résultats obtenus de nos analyses économétriques à partir de données de panel linéaire simple révèlent que le modèle à effet fixe est globalement significatif à 1%. Si les inégalités semblent être capitales dans les dépenses de l'Etat parce que ayant un poids élevé sur la croissance du pays. Ces résultats affirment premièrement que les taxes favorisent la croissance économique et deuxièmement que les inégalités de revenu sont néfastes à la croissance économique dans les pays de la zone UEMOA.

SOMMAIRE

Introduction.....	1
CHAPITREI: Cadre institutionnel, théorique et méthodologie.....	4
Section1 : Cadre institutionnel et théorique.....	5
Paragraphe1 : Cadre institutionnel.....	5
Paragraphe2: Cadre théorique.....	14
Section2 : Cadre méthodologique.....	27
Paragraphe1 : Présentation du modèle.....	27
Paragraphe2: Modèle d'analyse choisi et justification.....	29
CHAPITREII: Présentation, analyses des résultats et recommandations.....	32
Section1 :Présentationdes résultats d'analyse.....	33
Paragraphe1: Les résultats de statistique descriptive.....	33
Paragraphe2: Analyse économétrique.....	36
Section2: Analyse des résultats et recommandation.....	42
Paragraphe1: Analyse des résultats.....	42
Paragraphe2: Recommandation.....	43
Conclusion.....	44
Références bibliographiques.....	45



INTRODUCTION

La croissance économique est au fondement du développement économique et social. Cela fait d'elle un objectif majeur des politiques de développements. Après une période relativement longue d'intenses débats sur le rôle de l'Etat dans l'économie, beaucoup d'économistes reconnaissent qu'une intervention minimale de l'Etat est nécessaire pour le développement économique et social d'un pays. Dans la théorie traditionnelle des finances publiques, les rôles que l'on attribue à la politique fiscale sont : financier, économique et social (Musgrave, 1959). Sur le plan financier, le système fiscal doit être en mesure de trouver les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Sur le plan économique, la politique fiscale peut servir à réguler l'activité économique en modifiant l'effort fiscal demandé aux contribuables ou bien prendre la forme d'incitations fiscales visant à réduire la pression fiscale afin de relancer la consommation, l'investissement et l'emploi. Certains types de dépenses publiques contribuent à améliorer la productivité du secteur privé. Les dépenses de sécurité et de maintien de la paix, d'infrastructures, de santé et d'éducation entrent dans cette catégorie de dépenses publiques productives.

Dans son rapport annuel sur le développement dans le monde de 1994, la Banque Mondiale conclut que le manque d'infrastructures socio-économiques hypothèque fortement la croissance économique et le développement social dans beaucoup de pays Africains. Sur le plan social, la fiscalité est un instrument de redistribution des revenus dans le sens d'une plus grande équité sociale.

Beaucoup au-delà de ces activités, l'augmentation de la taille de l'Etat financier est liée principalement à la redistribution des revenus. Les taxes prélevées pour payer les dépenses publiques non productives font baisser le taux de croissance. Ainsi à travers l'imposition, les transferts et les subventions l'Etat modifie les rendements de l'activité économique, modifiant les incitations et créant des distorsions dans l'économie. En général, la taxation imposée et les transferts et subventions effectuées modifient les prix dans l'économie et réaffecte les ressources de leur plus haute,

utilisation privée a des utilisations jugées plus politique et socialement acceptable. Cette réaffectation abaisse le taux de croissance. Ainsi, l'Etat financier contribue à la croissance économique d'une part, car celle-ci se développe à partir d'une relative petite échelle être tarde la croissance économique d'autre part, car cette dernière baisse au-delà d'un certain optimum où le taux de pression fiscale est maximale (Barro, 1990; Scully 1995, 1996, 2000).

Il est largement reconnu qu'il existe un compromis entre équité et efficacité (Okun, 1975; Scully, 1991). S'il y a un taux d'imposition qui maximise le taux de croissance et s'il a un compromis entre le revenu l'inégalité et la croissance économique, alors il y a une répartition des revenus qui maximise le taux de croissance. Pourtant, tout comme il y a une la répartition des revenus dans la théorie de la productivité marginale et une perte d'efficacité lorsque la répartition des revenus est modifiée pour des raisons politiques ou sociales, il y aura une perte de croissance économique associée avec la modification de la répartition des revenus

Les recettes budgétaires constituent donc un instrument essentiel des stratégies de développement. Comment, en effet, concevoir une politique de développement si les moyens sont déficients ? Comment construire des infrastructures publiques importantes et lutter efficacement contre les inégalités si les ressources financières sont insuffisantes ? Les ressources fiscales présentent par rapport aux autres ressources de financement, à l'exception des dons, la particularité de n'entraîner aucune charge ultérieure d'endettement ; cela incite à privilégier le recours à ces ressources pour préserver la soutenabilité des finances publiques. Cette croyance est sans doute à la base du critère de convergence de l'UEMOA visant à atteindre un taux de pression fiscale minimum égal à 17% dans les différentes économies. Reconnaisant l'importance des dépenses publiques et de la politique fiscale, les pays de l'UEMOA ont entrepris depuis leur indépendance vers les années 1960 une série de réformes fiscales visant à accroître les recettes fiscales. Partant donc du fait que les inégalités des revenus ne sont pas étrangers au faible niveau des recettes fiscales dans les pays de l'UEMOA et des résultats du Document de Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest (DSRP, 2004), selon lesquels les pays de

l'UEMOA avec certains pays de l'Afrique de l'Ouest présentent les taux d'inégalités les plus élevés du continent et du monde. La présente étude, mettant en exergue les questions d'arbitrages entre efficacité et équité, nous a conduits à pousser notre réflexion sur le thème « L'IMPACT DES TAXES ET DES INEGALITES DE REVENUS SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS L'ESPACE UEMOA. ».

Le développement de ce thème se présentera en deux chapitres. Le premier prend en compte le cadre institutionnel, théorique et la méthodologie de l'étude. Au sein du deuxième figure la présentation et l'analyse des données, les résultats et leurs interprétations.

Chapitre1 :
**CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE**

Dans ce chapitre il s'agira pour nous dans un premier temps de présenter le cadre institutionnel, ensuite le cadre théorique et en fin de présenter la méthodologie de l'étude. Dans un souci de clarté le développement de ce chapitre est subdivisé en deux sections elles-mêmes subdivisées en deux paragraphes.

SECTION 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET THEORIQUE

Paragraphe1 : Cadre institutionnel

1. Historique et missions

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie, La Direction Générale Economiques (DGE) l'actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est chargée :

- de proposer des mesures de politiques économiques et financières à court, moyen et long terme au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

2. Structure organisationnelle

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Économique (DPE) ; outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Économiques, le secrétariat permanent du Comité National et Politique Economique (CNPE). La Direction dispose également d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) a pour mission :

- ✓ de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- ✓ de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- ✓ d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brutales de l'environnement sous-région, régional et international ;
- ✓ de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- ✓ de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture comprend trois services notamment le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des Etudes et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

Direction des Assurances (DA)

La Direction des Assurances a pour mission, l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- ✓ de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- ✓ de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- ✓ du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- ✓ de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- ✓ de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances (CPFA) du Bénin;
- ✓ de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
 - de sauvegarder les intérêts des assurés – souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;
 - de protéger l'épargne publique en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;

- d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

La Direction des Assurances comprend trois Services notamment le Services de la Réglementation et des Agréments (SRA) ; le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) ; le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE)

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) est chargée :

- ✓ d'apprécier l'efficience de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✓ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat de Offices ;
- ✓ d'instituer en rapport avec les ministères et Autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi- Publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion desdites Entreprises ;
- ✓ de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- ✓ d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✓ de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, en collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- ✓ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi- Publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) comprend trois Services notamment le Services des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; et le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

Présentation de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR)

La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- ✓ de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- ✓ des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les Administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- ✓ de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- ✓ de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- ✓ de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- ✓ de l'animation, avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

La Direction de l'Intégration Régionale comprend trois Services notamment le Service des Politiques Sectorielles (SPS) ; le Service des Echanges Commerciaux (SEC) ; le

Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

Direction de la Promotion Economique (DPE)

La Direction de la Promotion Economique est chargée :

- ✓ d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- ✓ de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- ✓ de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- ✓ d'appeler l'attention du Ministre des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- ✓ d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

3. Déroulement du stage à la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

3.1. Présentation de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la DGAE, précisément dans la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC). La DPC comprend trois services notamment le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des

Etudes et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

➤ Service de la Programmation Economique et Financière

Il est chargé des projections économiques à court et moyen termes. Il participe à l'élaboration du budget de l'Etat, à la préparation des Programmes Economiques et Financiers et aux travaux de la Commission chargée d'établir la balance des paiements. Pour ce faire, il assure les tâches suivantes :

- la projection périodique et l'analyse des principaux agrégats économiques, financiers et monétaires ;
- la simulation des mesures proposées pour la Loi de Finances ;
- l'élaboration, en collaboration avec les structures concernées, de la balance des paiements ;
- la réalisation en collaboration avec les structures concernées, de scénarios pour la préparation des négociations des Programmes Economiques et Financiers.

➤ Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle

Il est chargé d'une part, du suivi de l'activité économique aussi bien nationale qu'internationale et du suivi de l'exécution du budget d'autre part. A ce titre, il réalise les principales tâches suivantes :

- l'élaboration périodique du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et du Tableau des Opérations de Trésorerie de l'Etat (TOTE), en collaboration avec les Administrations concernées, notamment la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction Générale du Budget (DGB) et la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) ;
- l'évaluation des mesures budgétaires en cours d'exécution ;
- l'élaboration périodique du Tableau de Bord Economique et Financier ;

- la réalisation de Notes de Conjoncture mettant en exergue les désajustements prévisibles à court terme ;
- la rédaction de note d'information en matière économique et leur impact ;
- l'analyse de l'environnement économique sous régional et international.

➤ Service des Etudes et Statistiques

Il est chargé de la Centralisation des statistiques économiques et financières, et de l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de l'économie nationale. A ce titre, il s'occupe de :

- la réalisation d'études en vue d'apprécier l'impact des mesures financières sur l'économie ;
- la réalisation d'études sectorielles intéressées ;
- la réalisation de travaux de modélisation ;
- la collecte périodique de statistiques financières ;
- la gestion d'une banque de données économiques et financières ;
- la coordination de l'activité statistique au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

➤ Secrétariat Administratif

Il est chargé de:

- l'enregistrement du courrier qu'il soumet à l'appréciation du Directeur ;
- la ventilation du courrier, conformément aux instructions du Directeur ;
- la réception et de l'envoi des messages ;
- l'expédition du courrier ;
- la réception et de l'information des visiteurs ;
- la présentation du courrier au visa ou à la signature du Directeur de la Prévision et de la Conjoncture et de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

➤ Bureau des Affaires Administratives et Financières

Il est chargé, sous la supervision directe du Directeur de la Prévision et de la Conjoncture de :

- centraliser les besoins matériels de tous les services ;
- coordonner la gestion des moyens matériels de la Direction et de les répartir judicieusement entre les différents services ;
- assurer la gestion des stocks de matériels et de fournitures.

Le Bureau des Affaires Administratives et Financières travaille en étroite collaboration avec le Service Administratif et Financier de la Direction Générale des Affaires Economique.

3.2. Travaux effectués

Notre stage a débuté le 12 Janvier 2015 à la DGAE précisément au niveau de la direction de la prévision et de la conjoncture et a pris fin le 10 Avril 2015. Ce stage nous a permis d'acquérir des connaissances pratiques, d'entrer en contact avec les réalités du terrain et surtout de dégager le présent thème de mémoire.

Au cours de notre stage, la majeure partie du temps a été consacrée à la recherche des informations pouvant conduire à la rédaction de notre mémoire. Néanmoins, nous avons eu à participer à deux conférences périodiques du Ministère de l'Economie et des Finances organisées dans la salle de conférence DGAE/DGID. Des séances pratiques ont été aussi organisées sur la méthodologie de recherche et l'utilisation du logiciel statistique Eviews.

Quant aux difficultés au cours du stage, la plupart se retrouvent au niveau de l'adaptation des connaissances théoriques acquises à la Faculté et les réalités pratiques du terrain. Malgré ces difficultés, nous avons pu avoir des informations lors de nos recherches pour rédiger la partie théorique de notre mémoire.

Paragraphe2: CADRE THEORIQUE

A- Problématique, Objectifs et hypothèses et l'intérêt de l'étude

1. Problématique

La politique fiscale constitue l'un des instruments par lesquels l'action publique peut avoir un impact sur la réduction des inégalités des revenus. En conséquence elle impacte la croissance mais également la redistribution de la richesse. L'économie des dispositifs fiscaux ne peut se contenter d'une vision partielle de l'équité, dès lors qu'elle fait intervenir les normes sociales et différents facteurs socioculturels. Une augmentation des impôts indirects non couplée d'une politique de transferts sociaux au profit des pauvres aggrave l'inégalité des distributions de revenus des populations. De plus, les augmentations d'impôts vont alourdir les coûts des distorsions, malgré la mise en place des réformes fiscales entreprises par les pays en voie de développement en générale et les pays de l'UEMOA en particulier. Celles-ci ont tendance à déplacer l'imposition marginale du capital et des hauts revenus vers le travail et les bas revenus. D'où un dilemme pour le gouvernement entre une hausse de la fiscalité pour accroître les recettes budgétaires de l'Etat et une réduction de la pauvreté à travers notamment une imposition moindre des contribuables les plus vulnérables. Le ratio d'efficacité de la TVA des pays de l'UEMOA varie entre 0,23% et 0,36% (CERDI 2010) exception faite du Togo et Sénégal.

La question des inégalités demeure une préoccupation des pays de l'UEMOA. Malgré l'importance et la diversité des politiques économiques et des réformes fiscales entreprises, ils souffrent encore des inégalités accrues. Ainsi selon les résultats de l'enquête ESPS-II, réalisée en 2011 au niveau des populations prises dans leur ensemble, les inégalités de revenus, mises en exergue par l'indice de concentration de Gini, sont également prononcées. En effet, de fortes disparités sont observées dans la distribution des revenus des populations au Burkina (45,0%), en Côte d'Ivoire (42,1%) et au Mali (40,1%). Les inégalités les plus importantes sont notées au Bénin, où 46,9% des revenus sont détenus par une faible proportion de la population. Ces disparités sont moins prononcées en Guinée-Bissau

(36,0%), au Niger (34,0%) et au Sénégal (34,2%). Dans ce registre, le Togo apparaît comme le pays de l'Union au sein duquel les revenus sont mieux redistribués (33,5%).

La question des déterminants de la croissance occupe, depuis une dizaine d'années, une place prépondérante dans l'analyse économique. L'intérêt suscité par les nouveaux modèles de croissance endogène a amplement contribué à impulser le phénomène. De fait, les travaux théoriques et empiriques ont rapidement essaimé. De nombreux facteurs ont ainsi été mis en relation avec le taux de croissance de long terme. Capital humain, dépenses gouvernementales, recherche et développement comptent parmi les explications les plus fréquemment invoquées. Plus récemment, l'attention s'est focalisée sur les inégalités, et les premières conclusions sont venues sonner le glas de l'idée, jadis conventionnelle, suivant laquelle les inégalités étaient favorables à la croissance. Loin de faire l'unanimité, ces premiers résultats ont suscité un vif regain d'intérêt pour la traditionnelle question de l'incidence des inégalités sur le taux de croissance de long terme.

Malgré d'abondants travaux théoriques sur les liens entre l'inégalité et la croissance, aucun consensus ne s'est dégagé et les données empiriques ne sont pas concluantes. Pourtant, les réformes structurelles spécifiques qui visent à relever le niveau de vie influent également sur la répartition des revenus. Ainsi les impôts et transferts n'affectent pas seulement la répartition des revenus ; ils affectent aussi le PIB par tête en influant sur l'emploi de la main-d'œuvre et la productivité. Certaines réformes fiscales apparaissent comme des choix « gagnant-gagnant », en améliorant les perspectives de croissance tout en réduisant l'éventail des revenus. D'autres en revanche peuvent comporter un arbitrage entre ces objectifs. La situation mérite donc réflexion. Si de manière directe, l'élargissement du champ d'application de la TVA peut entraîner un relèvement du niveau des recettes fiscales, le risque d'un tel choix est d'alourdir d'avantage le fardeau des dépenses des populations les plus démunies. Dans ces pays pauvres, la politique fiscale peut se trouver donc face à un dilemme. Ce qui suscite en nous certaines questions comme les suivantes :

- Quel est l'influence de la taxe sur la croissance économique ?
- Quel est l'influence des inégalités de revenus sur la croissance économique ?

2. Objectifs, hypothèses et intérêts de l'étude

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'étudier les effets des taxes et des inégalités de revenus sur la croissance économique dans l'espace UEMOA. Afin de mieux appréhender l'objectif général nous le décomposons en deux objectifs spécifiques.

2.2. Objectifs spécifiques

De façons spécifique, il s'agit de :

- Déterminer l'effet de la taxe sur la croissance économique des pays membres de l'UEMOA.
- Analyser l'effet des inégalités de revenus sur la production des pays membres de l'UEMOA.

2.3. Hypothèses

- La taxe influence négativement la croissance économique.
- Les inégalités de revenus affectent négativement la croissance économique.

2.4. Intérêts de l'étude

L'intérêt de notre étude réside dans le fait qu'elle permettra au travers de la connaissance statistique de la relation taxes, inégalité des revenus et croissance économique dans les pays de l'UEMOA, d'orienter les actions des décideurs politiques et économiques dans la mobilisation des ressources beaucoup plus importantes afin de lutter efficacement contre les inégalités. Car il a été prouvé que, la maîtrise de la fiscalité donnerait une plus grande marge de manœuvre aux pouvoirs publics dans la lutte contre les inégalités.

B- REVUE DE LITTERATURE

Dans cette partie il s'agira dans un premier temps d'énoncer et de clarifié la théorie de la taxation optimale, et dans un second temps de passer en revue les différentes approches du lien entre taxe et croissance économique et celui des inégalités de revenus et croissance économique. Nous avons fait la libre option d'une revue théorique thème par thème et terminons cette partie par l'aspect empirique.

1.Aspects théoriques

1.1. Théorie de la taxation optimale

La théorie de la taxation optimale est l'étude de la conception et la mise en œuvre d'un impôt qui réduit l'inefficacité et la distorsion sur le marché sous des contraintes économiques donnés. En règle générale, ce critère est constitué des individus dont l'utilité et le problème d'optimisation implique la minimisation des distorsions causées par la fiscalité. Toutes choses égales par ailleurs, si un contribuable doit choisir entre deux projets économiques mutuellement exclusifs qui ont le même risque et le même rendement avant impôt, celui avec la taxe inférieur ou avec une exonération fiscale serait choisi par l'individu rationnel. Ainsi les économistes soutiennent que les impôts faussent généralement le comportement optimisateur des individus.

Cette théorie met en relief un système de taxation qui cherche à, d'une part, minimiser la perte de bien-être collectif et tenir compte d'une contrainte budgétaire de l'Etat, d'autre part. Elle a été initialement développée par Ramsey (1927) et connue sous l'appellation « Règle de Ramsey », laquelle règle sera ensuite reprise par Baumol et Bradford (1970) qui en ont proposé une version plus simplifiée. Mais le cadre d'analyse qui intègre un agent représentatif présente des limites qui ont conduit à étendre l'analyse dans le cadre d'une économie multi-agents pour ainsi conjuguer efficacité et équité (Diamond et Mirrlees, 1971 ; Diamond, 1975 ; Mirrlees, 1975).

Afin de rendre compte de la portée du renouvellement conceptuel engendré par la littérature, nous proposons de passer en revue les implications des théories de la

taxation optimale. En effet, la taxation optimale pose le problème d'arbitrage entre l'efficacité et l'équité. L'impôt est équitable quand les contribuables qui sont dans la même situation sont traités de la même façon mais en même temps l'impôt prend en compte les différences dans les situations. La règle développée par Ramsey expose un système fiscal qui maximise l'efficacité tout en minimisant la perte du bien-être collectif. L'intervention de l'Etat sur un marché analysée à l'aune de la théorie du bien-être révèle qu'elle serait source de distorsions en raison de l'incapacité de l'Etat à observer parfaitement toutes les caractéristiques des individus. Tout équilibre concurrentiel étant efficace au sens de Pareto, une intervention de l'Etat rendrait cet équilibre sous-optimal. En d'autres termes, le recours à un impôt forfaitaire est a priori impossible. Le critère d'équité permet alors d'assurer une égale répartition du poids mort total entre les individus en prenant en compte le degré d'aversion aux inégalités choisi c'est-à-dire le poids relatif donné aux individus les plus pauvres. Néanmoins, il s'avère que la minimisation du poids mort total et la réduction des inégalités sont deux objectifs antagonistes (Gauthier, 2002) d'où le problème de l'arbitrage entre efficacité et équité exposé supra. La « règle de Ramsey » préconise que les biens pour lesquels la demande compensée varie peu en fonction de l'ensemble des prix doivent être relativement plus fortement taxés. Le travail et la consommation sont également deux arguments séparables de la fonction d'utilité du consommateur.

Le cadre d'analyse est en équilibre partiel c'est-à-dire que le prix au producteur reste inchangé même lorsque les taux de taxation varient et le poids de la taxe est ainsi entièrement supporté par le consommateur. Le programme de Ramsey présente dans la pratique des faiblesses. Son utilisation est rendue complexe du fait qu'elle impose de connaître la dérivée de la demande compensée d'un bien par rapport au prix du marché. Baumol et Bradford (1970), en introduisant une autre restriction au programme de Ramsey à savoir que les élasticités prix croisées sont nulles, vont alors proposer une version plus simplifiée de la règle de Ramsey. A cet égard, la règle de Ramsey et la loi des élasticités inverse participent certes à une minimisation de l'incidence fiscale mais contribuent également à accroître la pression fiscale sur le budget des ménages les plus pauvres laissant donc pendante la question de l'équité.

En définitive, de cette revue l'on peut retenir que la théorie de la taxation optimale recherche un taux d'imposition optimale qui accroît les recettes fiscales de l'Etat sans trop augmenter les dépenses fiscales des ménages.

1.2. Taxe et croissance

Les économistes ont longtemps questionné les effets des taxes sur le développement économique. Certains ont même argumenté que les variables budgétaires avaient des impacts très limités sur la croissance du fait des anticipations des agents économiques. Pendant que, dans le même temps les décideurs poursuivaient une politique interventionniste centrée sur l'utilisation des taxes à des fins d'incitation. En effet, la baisse des taux d'imposition est vue comme un moyen de relancer l'activité économique en influençant les décisions des agents économiques en matière d'investissement, d'épargne et d'offre de travail et d'emploi. Des recherches plus récentes ont montré que des taux d'imposition élevés freinent la croissance économique, et il semble se dégager un consensus quant aux effets macroéconomiques de la fiscalité : la politique fiscale n'est donc pas économiquement neutre. Cette reconnaissance de la non neutralité de la politique fiscale est étroitement liée à l'émergence d'une théorie de l'offre vers les années 1970 et notamment l'idée célèbre d'Arthur Laffer (1974) que « trop d'impôt tue l'impôt ». Laffer illustre cette idée par une courbe en forme de U inversé qui indique qu'il existe un niveau optimal d'imposition pour une économie donnée.

Dès lors, les décideurs politiques et les économistes sont avertis qu'une taxation excessive est coûteuse pour le gouvernement en termes de croissance et de recettes fiscales. Le message associé à la courbe de Laffer est que les recettes fiscales n'augmentent pas nécessairement avec le taux d'imposition. Ainsi l'Etat collectera plus de recettes à un taux de 1% qu'à un taux de 0%, mais il n'enregistrera pas plus de recettes fiscales à un taux de 80% qu'à un taux de 10%. Les raisons de cette perte de recettes sont expliquées par Laffer (1981). En effet, des taux d'imposition élevés entraînent l'évasion et la fraude fiscale. Plus les contribuables sont enclins à frauder ou à éviter de payer les taxes, moins élevées seront les recettes fiscales collectées et plus élevés seront les coûts financiers nécessaires pour faire respecter les règles fiscales. En

revanche, une taxation plus faible réduit les velléités à la fraude et à l'évasion fiscale. Ce raisonnement suggère donc que le financement des dépenses publiques par taxes proportionnelles sur le revenu donne lieu à une courbe en cloche entre le taux d'imposition et la recette fiscale. Cette courbe permet de déterminer le taux de pression fiscale où les recettes fiscales sont maximales.

Depuis le développement des modèles de croissance endogène, nombre d'économistes se sont intéressés à la relation entre la politique budgétaire et la croissance économique. En considérant un modèle de croissance avec dépenses publiques productives, Barro (1990) souligne l'existence d'une courbe de Laffer entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique. Cette courbe indique que, jusqu'à un certain seuil d'imposition, la politique fiscale encourage la croissance, mais au-delà de ce seuil elle génère des externalités négatives qui retardent la croissance.

Les effets positifs de la politique fiscale ont été mis en évidence par les modèles de croissance endogène qui montrent que lorsque les taxes sont utilisées pour financer les investissements publics en infrastructures, éducation et santé, elles peuvent être favorables à la croissance (Lucas, 1988; Barro, 1990). Cependant quand elles excèdent un niveau donné, les taxes produisent des externalités négatives sur l'économie. Les arguments théoriques qui soutiennent que les taxes peuvent nuire à la croissance s'appuient principalement sur les effets de distorsion engendrés par des taux de taxation élevés. Skinner (1987), Engen et Skinner (1996), et Myles (2000) présentent une revue de la littérature assez riche sur la relation entre la taxation et la croissance. Pour appréhender les principaux canaux à travers lesquels les variables fiscales affectent le taux de croissance économique, on peut considérer le modèle néoclassique de Solow (1956). Ce modèle de croissance, quoique sujet à de nombreuses limites, explique la production, mesurée plus précisément par le produit intérieur brut (PIB), par le niveau de capital et de technologie. Le taux de croissance dépend alors des taux de croissance des facteurs de production en capital physique et humaine, ainsi que de la croissance de la productivité de ces facteurs.

Comme expliqué par Engen et Skinner (1996), ce modèle permet d'identifier cinq canaux par lesquels la politique fiscale peut influencer indirectement le taux de

croissance du PIB. Nous présentons ici les quatre premiers canaux. Premièrement, des taxes élevées peuvent affecter le stock de capital physique directement en décourageant l'investissement privé. Si ces prélèvements portent plus sur les revenus du capital (intérêts, dividendes), elles entraîneront un renchérissement du coût du capital. Cela va décourager l'utilisation du capital au profit d'un usage plus intensif du travail. Les entreprises auront un accès limité aux nouvelles technologies qui requièrent moins de main-d'œuvre. En conséquence, la productivité du travail va baisser, ce qui va réduire le taux de croissance du produit. Deuxièmement, lorsque le taux d'imposition sur les revenus est trop élevé, les agents économiques réduisent leur offre ou leur temps de travail et consacrent plus de temps aux activités de loisir. Poussé à l'extrême, ce raisonnement implique que les agents cesseraient de travailler si le taux d'imposition était de 100%. Troisièmement, la politique fiscale peut freiner la croissance de la productivité globale du travail et du capital en réduisant les activités de recherche, d'innovation et de développement. Quatrièmement, la politique fiscale peut aussi affecter la productivité marginale du capital en provoquant un détournement des investissements privés des secteurs productifs « lourdement » imposés vers les activités assujetties à une fiscalité plus avantageuse mais ayant une productivité faible (Harberger, 1962 ; Skinner, 1987). Une augmentation du fardeau fiscal pourrait entraîner des multiples détours empruntés pour éviter les taxes et une floraison de l'économie souterraine (voir, par exemple, Kesselman, 1989; Garagata et Giles, 1998 ; Transeet Snow, 1999; Schneider, 2008 ; Engen et Skinner, 1992).

1.3. Inégalité de revenus et croissance économique

Le lien entre croissance et inégalités est un sujet controversé dans la littérature économique. La courbe de Kuznets (1955) en U inversé est ainsi l'exemple de formalisation le plus connu dans ce domaine, en reliant inégalités et niveaux de développement. Elle repose sur les différences de productivité entre les secteurs et l'évolution de leur importance relative au cours du développement d'un pays, dans un contexte de marché du travail imparfait. D'autres théories et analyses empiriques qui ont suivies, ont contredit cette hypothèse. Celles-ci sont détaillées dans (Attanasio et Binelli, 2004), qui proposent une revue de littérature sur le lien entre croissance et

inégalités. Nous en résumons ici les deux principaux courants. De nombreux auteurs supposent une corrélation positive entre inégalité et croissance, à travers l'étude de l'épargne des individus et de leurs incitations à investir. Trois arguments fondent ce courant. Le premier s'appuie sur l'hypothèse de Kaldor (Kaldor, 1961) selon laquelle les hauts revenus ont une propension marginale à épargner plus grande que les bas revenus. Le modèle induit montre qu'une économie plus inégalitaire présentera alors une plus grande croissance. Le second est développé dans Galor et Tsiddon (1997) : l'apparition de nouvelles technologies crée des opportunités d'emploi à haute qualification. Ces secteurs n'hésitent pas à mieux rémunérer les plus qualifiés, et l'inégalité entre qualifiés et non qualifiés augmente. En outre, la concentration de travailleurs très qualifiés peut accélérer le progrès technique et ainsi augmenter la croissance économique. Enfin, le dernier argument est celui de la motivation des salariés : sous l'hypothèse que le salaire est lié à la productivité, une certaine inégalité est nécessaire pour maintenir une productivité nationale suffisante. Cet argument a été initialement formulé par Mirrlees (1971).

D'autres soulignent les effets négatifs d'une distribution des revenus inégale sur la croissance d'un pays à travers trois facteurs : instabilité sociale et politique, politiques fiscales et impôts, accumulation du capital en présence d'imperfections sur le marché du crédit et de marchés financiers inefficaces. Le premier facteur vient de ce qu'une trop grande concentration des revenus augmente la violence et le mécontentement social (Hibbs, 1973) : l'instabilité et le manque de réglementation liés découragent alors les investissements privés. Le second facteur est développé dans Benabou (1996) : une trop grande inégalité diminue les opportunités d'investissements car la productivité marginale des investissements est plus basse pour les riches que pour les pauvres, du fait de la décroissance des rendements du capital. Enfin, le dernier facteur consiste en l'imperfection des marchés de capitaux. Une économie inégalitaire pousse les individus à ne pas prêter (en cas de problèmes, il n'est pas possible de demander à un individu de rendre plus qu'il ne possède). Au contraire, une politique de redistribution dans ce contexte, en permettant aux emprunteurs d'utiliser leurs propres ressources pour la concrétisation de leur projet, les pousse à s'y investir plus et augmente les chances de remboursement (Aghion et al, 1999).

2. Aspect empirique

Cette partie a pour vocation de faire un état des lieux de quelques travaux empiriques sur le lien entre les taxes et la croissance économique d'une part et le lien entre les inégalités de revenus et la croissance économique d'autre part.

2.1. Taxe et croissance économique

Au plan empirique, un certain nombre de travaux a tenté d'analyser le lien entre les taxes et la croissance économique. Les résultats obtenus sont cependant controversés, variant selon les pays, la méthodologie, les variables fiscales retenues et même dans le temps au sein d'un même pays. Ainsi certaines études montrent que les taxes affectent négativement la croissance (Eaton, 1981; Skinner, 1987 ; Barro ; 1990 ; Leibfritz et al., 1997 ; Fölster et Henrekson, 1999 ; Karras, 1999; Fölster et Henrekson, 2001; Blanchard et Perotti, 2002; Romer et Romer, 2007; Favero et Giavazzi, 2009), tandis que d'autres peinent à obtenir des multiplicateurs fiscaux significatifs (Katz et al., 1983 ; Koester et Kormendi, 1989 ; Levine et Renelt, 1992 ; Easterly et Rebelo, 1993a ; Easterly et Rebelo, 1993b ; Agell et al., 1997). Une limite commune à ces études empiriques est qu'elles sont basées sur une spécification linéaire où l'effet des taxes est supposé constant dans le temps.

Une partie de la littérature empirique a cherché à tester l'existence d'une courbe de Laffer afin d'estimer le taux de pression fiscale optimale et évaluer les coûts associés à une forte taxation. Scully (1996, 2000) met en évidence l'existence d'une relation en U-inversé dans le cas de la Nouvelle Zélande sur la période 1927-1994. Le taux de taxation qui maximise le taux de croissance est d'environ 20% du PIB. En utilisant des données annuelles de 1949 à 1989, Scully (1995) estime le taux de pression fiscale optimale pour les Etats-Unis, qui se situe entre 21,5 et 22,9% du PIB.

Les estimations obtenues sur la période 1950-1995 indiquent un taux de pression fiscale optimal de 21% (Scully, 1998). En revanche, lorsque la période d'observation est restreinte à 1960-1990, le taux d'imposition optimal pour les Etats-Unis est de 19,3% (Scully, 2003), ce qui génère un taux de croissance économique de 6,97% par an. Scully (1998) présente les taux de pression fiscale optimaux pour d'autres pays

développés. L'échantillon de pays considérés comprend les Etats-Unis (1929-1989), le Danemark (1927-1988), le Royaume-Uni (1927-1988), l'Italie (1927-1988), la Suède (1927-1988), la Finlande (1927-1988) et la Nouvelle Zélande (1927-1994). En moyenne le taux optimal d'imposition est de 20% et varie de 16,6% pour la Suède à 25,2% pour le Royaume-Uni. Les niveaux d'imposition observés sont cependant plus élevés, variant de 34,1% au Royaume-Uni à 51,6% au Danemark. Ces statistiques montrent clairement que les pays développés ont une politique fiscale caractérisée par des taux d'imposition au-dessus des taux optimaux. Cette pratique a pour conséquence une baisse des taux de croissance dans ces pays.

Branson et Lovell (2001) utilise un modèle de programmation linéaire pour estimer le taux d'imposition optimal pour la Nouvelle Zélande sur la période 1946-1995. Ils obtiennent un taux de pression fiscale optimal de 22.5% du PIB. A notre connaissance, notre recherche révèle une absence d'études pour les pays africains portant sur la détermination du taux de pression fiscale optimal. Les quelques études empiriques sur ces pays se sont limitées aux effets des taxes sur la croissance sans se préoccuper à mettre en évidence l'existence d'un niveau de taxation optimal.

2.2. Inégalité et croissance économique

Sur le plan empirique de nombreux auteurs ces dernières années ont mis l'accent sur la mesure de la mobilité. Ainsi Buchinsky et al. (2003), à partir des données DADS, regardent l'évolution de six différents indices de mobilité en France et montrent que les résultats dépendent fortement de l'indicateur choisi (revenus ou rangs dans la distribution, changements absolus ou signés.). Shorrocks (1978), quant à lui, a défini des axiomes sur lesquels devraient se baser un indice de mobilité, un peu à la manière de ce qu'avaient fait Dalton (1920) et Cowell (1985) pour les indices d'inégalité.

De nombreuses études préfèrent néanmoins étudier directement les matrices de transition entre deux périodes, comme l'ont fait Givord et Wilner (2009) sur les changements de contrats de travail ou Dickens et McKnight (2008) sur la mobilité salariale. Le rôle des inégalités de revenus dans le processus de croissance a été étudié dans un contexte de régression transversale, où le taux moyen de croissance du PIB

par habitant est analysé par régression sur une mesure d'inégalités au début de l'intervalle de temps et sur un ensemble de variables explicatives. Par conséquent, l'estimation porte sur des équations de forme réduite et non sur des relations structurelles, sans tester la pertinence des mécanismes spécifiques qui sous-tendent les explications théoriques présentées dans les sections précédentes.

Les premières études ont trouvé une forte corrélation négative entre inégalités et croissance (Alesina et Rodrik, 1994 ; Clarke, 1995) et un impact positif Voir Persson et Tabellini (1994) qui mesurent l'égalité symétrique des inégalités de revenus. Selon Birdsall et al. (1995), ces faits peuvent expliquer la différence de performance de croissance entre, d'une part, l'Asie de l'Est (égalitaire) et, d'autre part, l'Afrique et l'Amérique latine (inégalitaires). Cependant, la relation statistique exposée dans ces études s'est révélée bien plus faible qu'elle ne le paraissait au premier abord et plusieurs études ont ensuite remis en question les résultats obtenus.

Fishlow (1996) a montré la sensibilité de la corrélation à l'intégration de variables indicatrices régionales dans les variables explicatives. En appliquant un jeu de données amélioré pour la mesure des inégalités, Deininger et Squire (1998) n'ont trouvé aucun impact significatif des inégalités de revenus sur la croissance. La fiabilité des premières études a également été contestée par une analyse des données de panel qui exploite les séries temporelles en même temps que la variation transversale des données pour vérifier si une variation de la distribution des ressources d'un pays a un impact sur ses perspectives de croissance à long terme, indépendamment du pays en question. Des séries temporelles de taux de croissance moyens sur cinq ans ont été analysées par régression sur les inégalités initiales et sur un jeu standard de variables explicatives incluses dans les PIB par habitant au début de l'intervalle de temps.

Ces études ont trouvé une relation nulle, non linéaire, voire positive, entre les inégalités de revenus et la croissance (Barro, 2000 ; Forbes, 1998 ; Banerjee et Duflo, 2000). Cependant, les méthodes de panel ont été vivement critiquées pour avoir utilisé des données de fréquence élevée qui semblent inadaptées pour tester une relation qui opère via des mécanismes à long terme relativement stables dans le temps. Dernièrement, Banerjee et Duflo (2000) ont réexaminé tous les résultats antérieurs. Ils

montrent, à l'aide de techniques non paramétriques, que la seule régularité statistiquement robuste est un fléchissement du taux de croissance en réponse aux changements des inégalités de revenus, quelle que soit la nature de ces changements.

SECTION 2 : METHODOLOGIE

Paragraphe1 : Présentation du modèle

Nous allons dans cette partie procéder à la validation empirique de la relation entre les taxes, les inégalités de revenus et la croissance économique. Notre analyse se caractérise par le suivi des huit pays de l'UEMOA dans le temps, sur la période de 1960 à 2013. Il s'agit des données individuelles temporelles qui nous permettrons de réaliser une estimation en données de panel.

Le recours aux données de panel nous permet d'utiliser l'information statistique sous une double dimension individuelle et temporelle. Il s'ensuit donc un gain d'efficacité en matière des estimations.

1. Définition des variables

1.1. La variable endogène

Notre objectif étant d'analyser les effets des taxes et des inégalités de revenus sur la croissance économique, il s'agira donc d'introduire une variable susceptible de représenter cette croissance économique. Dans la pratique le taux de croissance du PIB réel (TCR) en est le principal indicateur, c'est pourquoi nous l'utiliserons dans la spécification du modèle comme variable endogène

1.2. Les variables exogènes

TPF : Le taux de pression fiscale. Elle est introduite pour voir si elle influence la croissance économique des pays de l'union.

INEG : Les inégalités expliquées par un indice synthétique. Cet indice est construit à partir des variables telles que le taux d'utilisation de l'internet, le taux de densité mobile, le ratio fille garçon dans l'enseignement primaire, le ratio fille garçon dans

l'enseignement secondaire, la part des femmes ayant un emploi salarié non agricole, le taux de mortalité des moins de cinq ans, le taux de mortalité maternelle, le taux de malnutrition des moins de cinq ans, le taux net de scolarisation primaire, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable, la proportion de la population ayant accès à l'assainissement et en fin l'indice d'allocation des ressources. Afin de construire cet indice synthétique nous allons faire une Analyse en Composantes Principales (ACP).

POP : Taux de croissance de la population

μ : Le terme d'erreur

3. Le modèle empirique

Le modèle de base a pour cadre de référence la fonction de croissance de type de Cobb-Douglas utilisé par Gueu (2008), inspirée des modèles de Barro (1990) et de Ténou (1999). Ce modèle a l'avantage de prendre en compte un certain nombre de variables permettant de mieux expliquer l'évolution de la croissance du PIB dans les pays africains. Il se présente comme suit : $PIBR=f(C, P, E)$ (1)

Avec PIBR =Croissance du PIB réel ;C=un panier de variables dites convenables (le capital physique, le travail et le capital humain) ; P= un panier de variables liées à la politique économique (les dépenses publiques et tauxd'inflation) ; E=un panier de variables liées à l'environnement extérieur (l'indice des d'échange).

La fonction f de l'équation (1) se présente sous la forme $PIBR=AK^{\alpha}L^{\beta}$ (2)

En linéarisant, nous avons :

$$\text{Log (PIBR)} = \log(A) + \alpha \log(K) + \beta \log(L)$$

$$\text{Soit Log (PIB)} = a + \alpha \log(K) + \beta \log(L) \quad \text{avec } a = \log(A)$$

3. Présentation du modèle

Compte tenu des réalités des pays de l'union et de nos variables nous utiliserons le modèle suivant :

$$\text{Log(PIB)}_{i,t} = a_{i0} + a_{i1} \text{TPF}_{i,t} + a_{i2} \text{log(INEG)}_{i,t} + a_{i3} \text{POP}_{i,t} + \mu_{i,t}$$

$\text{TPF}_{i,t}$: Taux de pression fiscale du pays i à l'année t

$\text{INEG}_{i,t}$: Indice synthétique des inégalités du pays i à l'année t

$\text{POP}_{i,t}$: Taux de croissance de la population du pays i à l'année t

$\mu_{i,t}$ Le terme d'erreur du pays i à l'année t. Il indique la part du PIB non expliquée par les taxes et les inégalités de revenus

$a_{i0}, a_{i1}, a_{i2}, a_{i3}$, sont des paramètres à estimer.

4. Résultats attendus

Tableau 0: Récapitulatif des signes attendus des variables

Variables	Définition de la variable	Signes attendus
VARIABLE EXPLIQUEE		
PIB	Produit Intérieur Brut	
VARAIBLES EXPLICATIVES		
TPF	Taux de pression fiscale	-
INEG	Inégalités de revenus	-
POP	Taux de croissance de la population	-

Source : Réalisé par les auteurs

Paragraphe 2 : Modèle d'analyse choisi et justification

La spécification choisie pour notre analyse est basée sur un modèle linéaire général. La structure des données retenue est la structure de panel.

1. Spécification sur données de panel

L'ensemble de tests réalisés dans cette étude s'appuient essentiellement sur une estimation sur données de panel. L'analyse en données de panel associe généralement des analyses en coupes transversales avec des analyses

chronologiques. Cette modélisation sur données de panel s'intéresse particulièrement à l'hétérogénéité entre les individus. Par rapport à une analyse en coupe transversale, elle permet d'étudier les différences de comportement entre les individus. Avant d'implémenter le modèle, il convient de s'interroger sur un certain nombre d'éléments. La toute première chose qu'il convient de vérifier est si le processus générateur de données est homogène ou hétérogène. Sur le plan économétrique, cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans la dimension individuelle. Sur le plan économique, les tests de spécification reviennent à déterminer si l'on est en droit de supposer que le modèle théorique étudié est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays. Lorsque qu'on est en face des données de panel, la première chose qu'il convient de vérifier est si la spécification du processus générateur de données est-elle homogène ou hétérogène. Dans ce dernier cas, il convient de s'interroger sur la source de l'hétérogénéité et de la manière dont il faut la modéliser. L'économétrie sur données de panel considère quatre (4) types de modèles canoniques, désignant un ensemble de contraintes particulier sur la manière de modéliser l'hétérogénéité. Il s'agit :

- Le modèle à effets individuels fixe (Within) ;
- Le modèle à effet individuels aléatoires (Error Component Model) ;
- Le modèle à coefficient composés ;
- Le modèle à coefficients aléatoires.

Il existe plusieurs tests de diagnostics pour détecter l'existence ou non d'effets spécifiques à chaque individu du modèle.

Le choix entre les différentes estimations s'appuie généralement sur trois tests statistiques :

- Le test de Fischer dont la statistique de test associée permet de comparer une

estimation avec ou sans effets individuels;

- Le test du multiplicateur de Lagrange proposé par Breusch et Pagan (1980) qui teste la pertinence des effets aléatoires contre les effets fixes, la statistique LM suit

un Khi-deux à un degré de liberté ;

- Le test de spécification de Hausman (1978) permet de comparer l'estimation avec celle par les moindres carrés ordinaires, la statistique H suit un Khi-deux à K-1 degrés de liberté. En d'autres termes, le test de Hausman permet de choisir un modèle avec effets fixe ou avec effets aléatoires

L'utilisation des données de panel présente un certain nombre d'avantages par rapport aux données en coupe transversales ou en séries chronologiques, Hsiao (2003). L'analyse des données de panel présentent généralement moins de multicollinéarité que l'analyse en une seule dimension et permet des estimations plus précises des paramètres. Les problèmes soulevés par la non-stationnarité des séries chronologiques et les erreurs d'estimation sont réduits.

2. Sources des données

Nous avons utilisé les données secondaires. Les données annuelles issues du site de la Banque Mondiale ont été mobilisées pour construire une base de données. L'estimation du modèle se fera sur données de panel linéaire simple avec le logiciel STATA version 12.0.

Chapitre2 :

Présentation et analyse des données

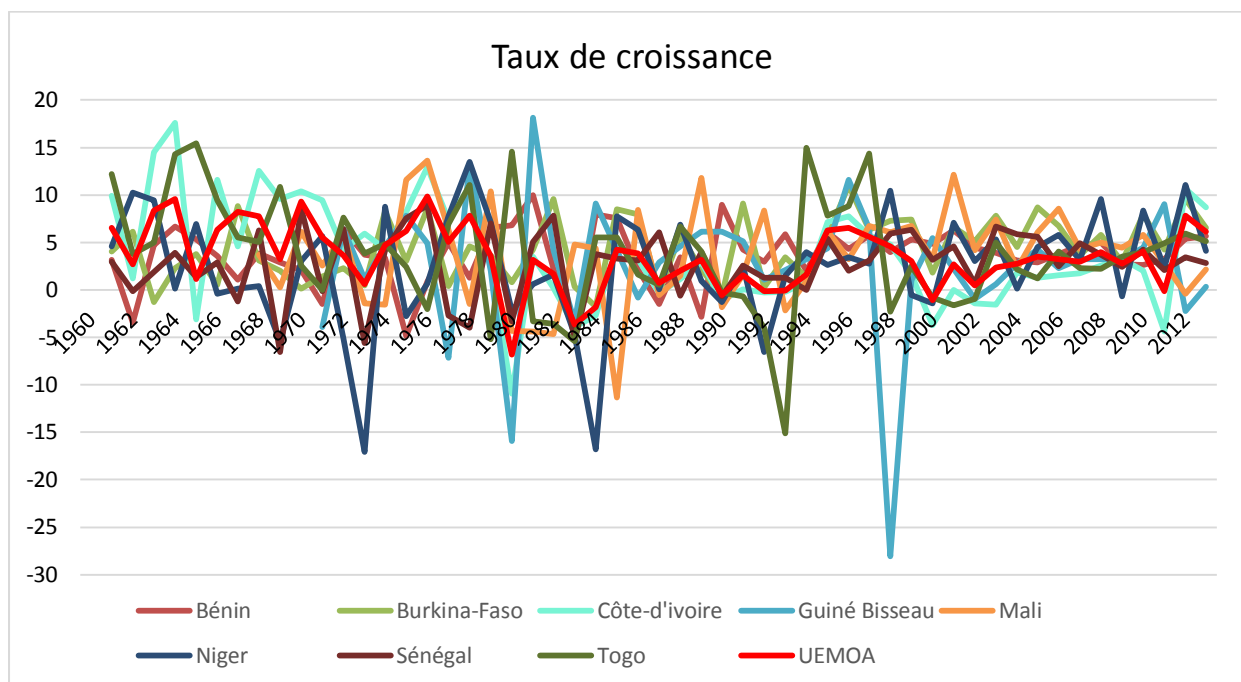
Ce chapitre est consacré aux différentes analyses liées à notre étude. Il s'agira de faire une analyse descriptive de l'évolution de la croissance économique, du taux de pression fiscale et des inégalités ; et ensuite de procéder à l'analyse économétrique des variables entrant dans le cadre cette étude.

SECTION1 : ANALYSE DESCRIPTIVE

Paragraphe1 : Présentation des résultats

1. Analyse de l'évolution du taux de croissance du PIB de la zone UEMOA

Graphique N° 1 : Evolution comparée du taux de croissance dans la zone UEMOA conjointement avec le taux de chaque pays

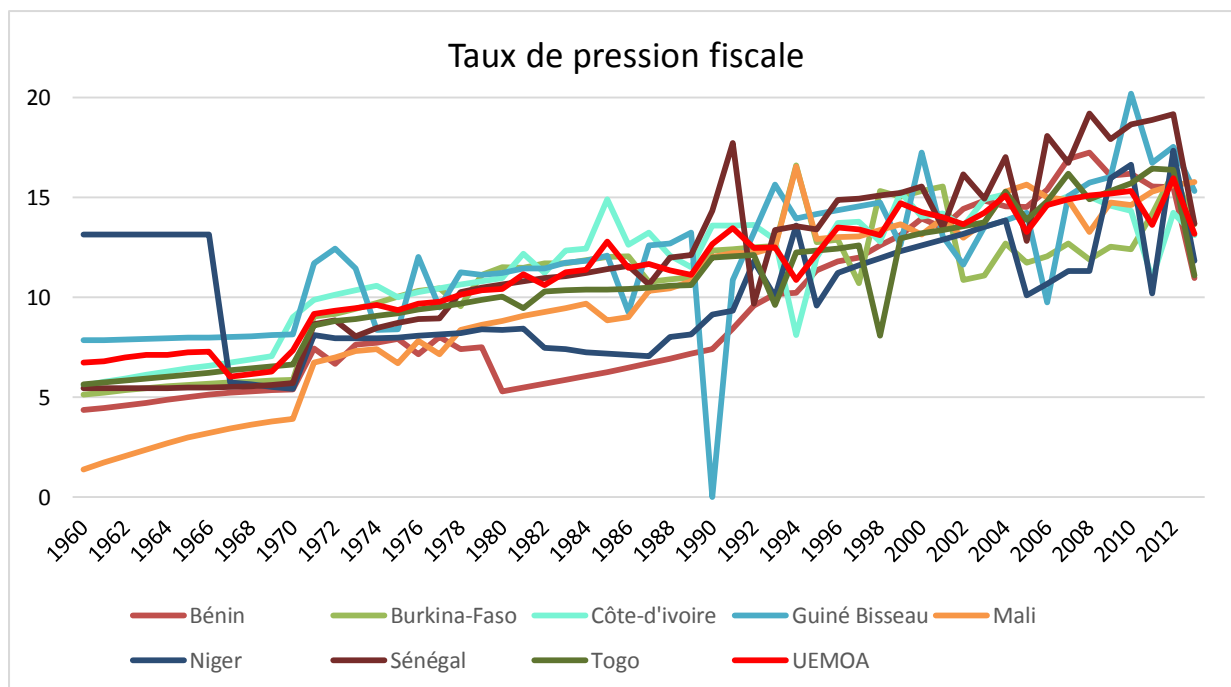


Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale

On constate que le taux de croissance fluctue entre 0 et 10%. Ce qui traduit une homogénéité en termes de variabilité du taux de croissance dans les pays de l'union. Cela s'explique par le fait que chacun des pays de la zone fait l'effort afin de tendre vers les critères de convergence définis par l'union.

2. Analyse de l'évolution du taux de pression fiscale dans la zone UEMOA

Graphique N° 2 : Evolution comparée du taux de pression fiscale dans la zone UEMOA conjointement avec le taux de chaque pays

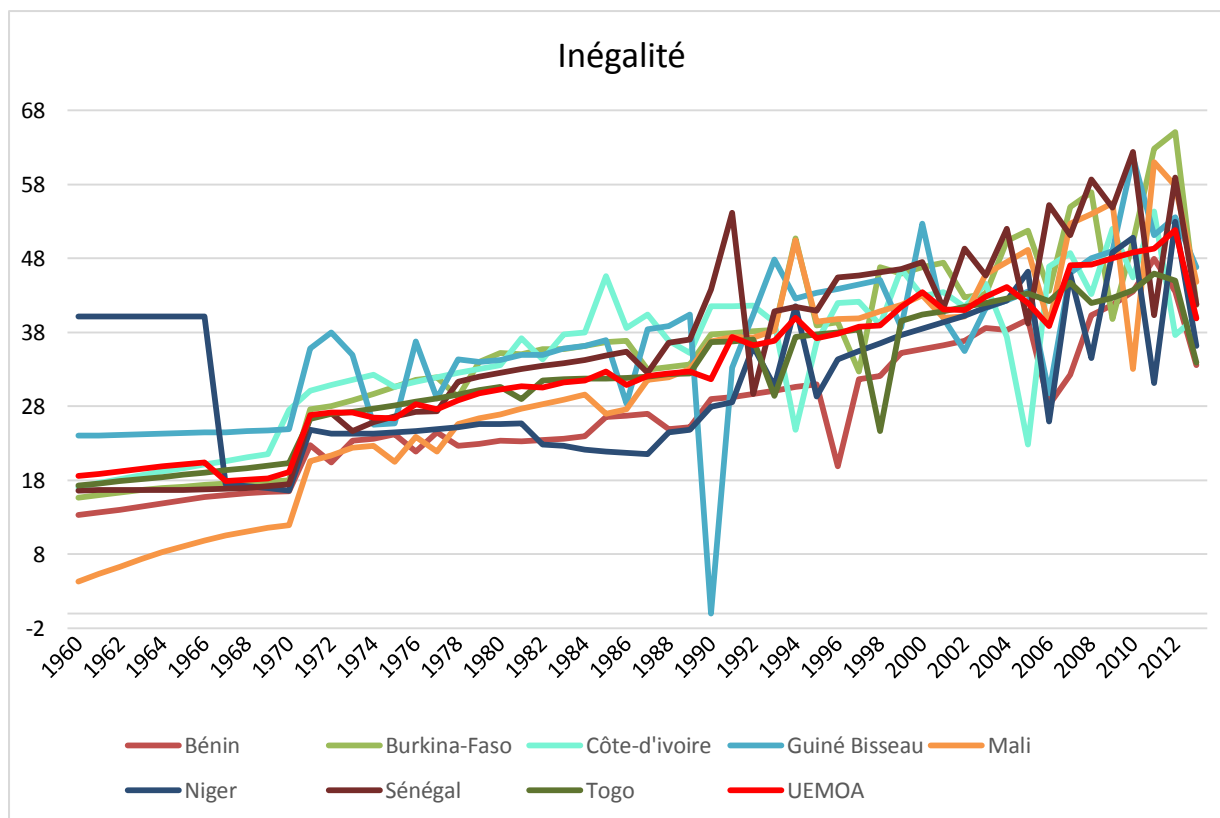


Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale

On constate que le taux de pression fiscale des pays membre de l'union varie entre 0 et 20% avec une tendance haussière qui est la même dans tous les pays de l'union. Ce qui traduit une certaine homogénéité en termes de variabilité du taux de pression fiscale. Cet état de chose renforce la possibilité pour ces pays de converger vers un taux commun.

3. Analyse de l'évolution comparée de l'inégalité dans zone UEMOA

Graphique N°3: Evolution comparée l'inégalité dans la zone UEMOA conjointement avec l'inégalité de chaque pays

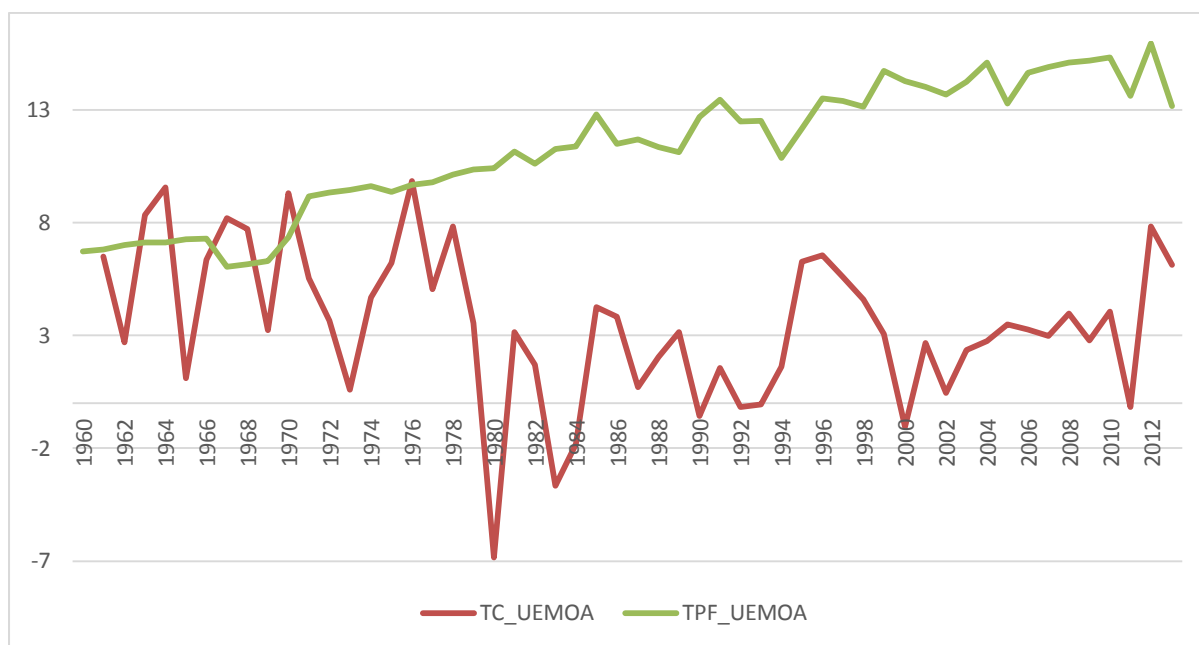


Source : Réalisé par les auteurs

On constate que les inégalités fluctuent entre 18 et 68% avec une tendance haussière au cours du temps. Ce qui traduit une certaine homogénéité en termes de variabilité des inégalités des pays de la zone. Cela s'explique par le fait que les pays de l'union font un effort afin de tendre vers un même objectif, celui de la réduction des inégalités.

4. Analyse de l'évolution comparée du taux de croissance, taux de pression fiscale de la zone UEMOA

Graphique N° 4 : Evolution comparée du taux de croissance et du taux de pression fiscale dans la zone UEMOA



Source : Réalisé par les auteurs à partir d'indices construits sur données de la Banque Mondiale

L'analyse de ce graphique montre que le taux de pression fiscale est une fonction croissante. Quant au taux de croissance du PIB on note une évolution en dents de scie au cours du temps des pays de l'union. On note par ailleurs une chute brutale du taux de croissance de l'union dans les années 1980. Cela est lié au fait que au cours de ces années les pays de l'union ont connus des bouleversements sociaux et politiques. On note également une reprise avec un changement de régime du taux de croissance à partir des années 1982 qui se stabilise par la suite à un niveau bas comparativement à celui qui prévalait avant les années 1980.

Paragraphe 2 : Analyse économétrique

Dans ce paragraphe, nous aborderons successivement les tests classiques sur données de panel et, enfin l'analyse des résultats d'estimation.

1. Tests usuels sur données de panel

Avant la mise en œuvre du modèle, il est important de réaliser les tests usuels sur séries en données de panel. Ainsi nous avons réalisé successivement les tests suivants : le test de Fischer, le test du multiplicateur de Lagrange de Breusch et Pagan et enfin le test de Hausman.

1.1 Test de Fischer

Le test de Fischer est un test d'homogénéité qui nous permet de conclure quant à la présence ou non d'effets spécifiques dans la spécification du modèle. Il est directement exécutable sur Stata 12.0. Lorsque la p-value associée à la statistique du test est inférieure à $\alpha\%$ (un seuil de risque choisi), on rejette l'hypothèse nulle d'absence d'effets spécifiques au seuil de risque de $\alpha\%$. Le test est réalisé sous l'hypothèse d'absence d'effets spécifiques ($u_i = 0$). Le résultat de ce test présenté dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Résultat du test de Fischer

Modèle à effets	F-statistics	p-value
individuel	668,33	0,0000

Source : Résultats obtenus à partir de l'estimation de la base de données

La probabilité associée à la statistique du test est inférieure à 5%. Dans ce cas, nous rejetons l'hypothèse d'absence d'effets individuels. Cela signifie qu'il est préférable d'introduire des effets individuels dans le modèle.

Après avoir réalisé ce test, nous avons réalisé le test de spécification de Hausman, qui nous permettra de connaître la nature, effets individuels fixes ou aléatoires.

1.2 Test de Hausman

Le principe du test est de comparer les estimations, effets fixes et effets aléatoires, pour tester la consistance des effets aléatoires. Il est également exécutable sur Stata 12.0. Lorsque la p-value associée est inférieure à un seuil $\alpha\%$, on conclut que le modèle à effets fixe est préférable au modèle à effets aléatoires.

Le résultat du test est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Résultat du test de Hausman

Modèle à effets fixes VS effet aléatoires	Chi2(3)	p-value
	1027,34	0,0000

Source : Résultats obtenus à partir de l'estimation de la base de données

Les résultats de ce test montrent que la p-value associée à la statistique de ce test est inférieure au seuil de 5%. Ainsi nous pouvons introduire des effets fixes dans le modèle.

Au regard de tous ces tests, nous retenons pour nos estimations le modèle à effets individuels fixes.

2. Tests de validité du modèle

Afin de s'assurer du pouvoir explicatif de notre modèle, nous avons réalisé des tests pour déceler les problèmes potentiels qui peuvent subsister sur les données. Le premier test que nous avons effectué est celui de Breusch-Pagan sur l'hétéroscédasticité des résidus. Ce test se fait sous l'hypothèse nulle de constance de la variance. La statistique du test suit une loi de Khi-deux. Le second test réalisé est celui d'autocorrélation de Wooldridge et enfin, le test d'endogénéité.

2.1 Test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan

Le premier test que nous avons réalisé est celui de Breusch-Pagan sur l'hétéroscédasticité des résidus. Le test se fait sous l'hypothèse nulle de la

constance de la variance. Pour les régressions en données de panel, le test est réalisé après un modèle à effets aléatoires. Puisque le modèle retenu est un modèle à effets fixes. La réalisation du test suit les étapes suivantes :

1 / régresser le modèle structurel à effets fixes.

2/ Récupérer le résidu du modèle ci-dessus, puis l'élever au carré.

3/ régresser le carré du résidu sur l'ensemble des variables explicatives du modèle.

4/ La statistique du test est $n \cdot R^2$, qui sous l'hypothèse H_0 d'homoscédasticité suit une loi de Khi-deux à $k-1$ degré de liberté ; n et R^2 sont respectivement le nombre d'observations et le coefficient de détermination du modèle de l'étape 3, k est le nombre de variables explicatives y compris la constante.

Résultat du test et commentaire :

La statistique de test noté $n \cdot R^2$, suit une statistique, sous une loi de Khi-deux à $k-1$ degré de liberté ; n et R^2 sont respectivement le nombre d'observations et le coefficient de détermination du modèle de l'étape 3, k est le nombre de variables explicatives y compris la constante.

$$n \cdot R^2 = 414 \cdot 0.0019 = 0.7866$$

Après la lecture de la table statistique, on constate que :

Pour $ddl = 3$ et $\alpha = 0.05$, on a $Chi^2 = 9.35$

On constate que $Chi^2_{obs} < Chi^2_{lu}$; alors on accepte l'hypothèse H_0 ; c'est-à dire l'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs au seuil de 5%. Cela signifie que la marge d'erreur est identique en tout point de l'échantillon.

2.2 Test d'autocorrélation des erreurs

Il n'existe pas de commande préprogrammé sur Stata pour faire un test d'autocorrélation de premier ordre $AR(1)$ en panel. C'est la commande `xtserial`(Drukker, 2003) qui permet de comblée cette limite. Il s'agit du test de

Woodbridge (2002), programmé sous le nom *xtserial*. Une seconde façon de faire le test d'autocorrélation est de procéder de manière indirecte à l'aide de la commande *xtregar*. La commande *xtregar* permet d'estimer un modèle à effet fixe avec des erreurs autocorrélées d'ordre 1. Ce test est réalisé sous l'hypothèse d'absence d'autocorrélation de premier ordre des résidus.

Le détail du test figure en annexe et le résultat du test est présenté dans le tableau suivant:

Tableau 3 : Résultat du test d'autocorrélation des erreurs

Test H0:absence d'autocorrélation d'ordre 1	F(3, 403)	p-value
	346,00	0,0000

Source : Résultats obtenus à partir de l'estimation de la base de données

D'après ce résultat, la probabilité associée à la statistique de ce test est largement inférieur à 05%, on ne peut donc rejeter l'hypothèse nulle, nous concluons qu'il y a absence d'autocorrélation d'ordre 1 des résidus.

2.3 Test d'endogénéité

Dans ce test, nous testons l'endogénéité de la variable représentant les inégalités de revenu. On peut utiliser le test de Hausman pour tester l'endogénéité d'une ou de plusieurs variables. La procédure est la suivante :

On estime le modèle en variables instrumentales (avec *ivreg*)

Est store eq1

On estime ensuite le modèle en MCO (avec *reg*)

Hausman eq1

Si la probabilité du test est inférieure à 10%, alors on rejette l'hypothèse d'exogénéité des variables explicatives instrumentées, la préférence va donc au modèle en DMC.

Le détail du test se trouve en annexe.

Les résultats du test permettent de conclure qu'il y a absence d'endogénéité de la variable inégalité de revenu.

3. Les résultats économétriques

Le tableau 4 présente les résultats d'estimation. Cette régression a été réalisée sur le logiciel Stata 12.0

Tableau 4 : Résultats d'estimations

Variabes	Coefficients	p-value
TPF	0.0529604	0.000
Inégalité	0.6264493	0.000
POP	0.0594537	0.004
Nombre d'observation : 414 R-sqwithin = 0.7203, between = 0.0251, overall = 0.1759 $F(3,403) = 346.00$ Prob> F =0.0000		
Bénin	Guinée Bissau	Sénégal
(-0.56853932)	(-1.6813728)	(0.70623219)
Burkina-Faso	Mali	Togo
(0.02696173)	(-0.34406498)	(-0.51977909)
Côte d'ivoire	Niger	
(1.7713677)	(0.22209165)	

Source : Estimation à partir de l'estimation de la base de données

Le tableau ci-dessus présente les résultats de la régression. Les coefficients estimés sont identiques pour tous les pays et les effets fixes représentant les spécificités au niveau de chaque économie. De ces résultats nous remarquons que les inégalités

de revenus, le taux de pression fiscale et le taux de croissance de la population sont significatifs au seuil de 1%.

Le modèle est globalement significatif au seuil de 1%.

SECTION2 : INTERPRETATION DES RESULTATS

Paragraphe1 : Vérification de signe des variables et des hypothèses

1- Vérification de signe des variables

Il s'agit de vérifier que les variables explicatives utilisés ont les signes attendus et de faire ressortir leur importance dans l'explication du taux de croissance économique dans les pays de l'UEMOA. Notons en premier lieu qu'une augmentation de 1% ou d'un point d'une des variables explicatives ferait varier le taux de croissance de la valeur du coefficient de cette variable, toutes choses égales par ailleurs.

Au vu des résultats on peut conclure que les taxes affectent positivement la croissance économique dans les pays de l'UEMOA ; car le coefficient de la variable (TPF) est égal à 0,053 et significatif à 1% ($p=0,000$). Ainsi, le signe ne correspond pas à l'hypothèse posée.

Les inégalités quant à elles ont un effet positif et significatif sur la croissance économique des pays de l'UEMOA. En effet son coefficient est de 0,63 et significatif ($p=0,000$). Il faut préciser ici que les inégalités représentent l'indice de réduction des inégalités. Lorsque cet indice croît les inégalités se réduisent et par conséquent la croissance économique augmente. Ainsi le signe correspond à l'hypothèse posée.

2. Vérification des hypothèses

2.1. Vérification de la première hypothèse

D'après l'analyse économétrique, nous constatons que la variable taxe est corrélée positivement et significativement à la variable expliquée. Ce qui ne nous permet pas de valider notre première hypothèse qui stipule que : la taxe influence négativement la croissance économique. Ainsi ce résultat confirme les modèles de la croissance

endogène qui « montrent que lorsque les taxes sont utilisées pour financer les investissements publics en infrastructure, éducation et santé, elles peuvent être favorables à la croissance (Lucas1988, Barro1990)

2.2. Vérification de la deuxième hypothèse

L'analyse économétrique nous montre que la variable des inégalités est positivement et significativement corrélée avec la variable expliquée. La réduction des inégalités permet de rendre accessible les ressources aux agents économiques afin qu'ils participent à la création de la richesse. Par conséquent l'effet de réduction des inégalités en permettant à tout le monde de produire, a un effet positif sur la croissance

Paragraphe 2: Recommandation

Une politique de formalisation des entreprises, si elle est mise en place pourrait permettre d'accroître les recettes fiscales. Les politiques en matière d'inégalités doivent être accentuées en occurrence la construction des infrastructures sociales de base car lorsque les inégalités sont réduites cela facilite l'accès à un plus grand nombre de participer à la création de la richesse. Les gouvernants peuvent par exemple donner une facilité de trois ans aux entreprises en création de ne pas payer l'impôt sur le bénéfice afin de favoriser la formalisation d'un grand nombre d'entreprise encore tapis dans l'informel. Cela permettrait aux Etats à court terme d'accroître les impôts indirects et donc des recettes fiscales et à moyen et long terme d'accroître les impôts directs.

CONCLUSION

La nécessité de réduire la pauvreté et donc les inégalités dans le monde justifie les différentes politiques mises en œuvre dans bon nombre de pays. Pour que ces politiques soient efficaces, il apparaît nécessaire d'identifier les différents facteurs déterminants sur lesquels il faut agir, dans la mesure du possible pour réduire de façon considérable les inégalités. Nous avons tenté de le faire pour les pays de la zone UEMOA à partir des données disponibles en analysant d'une part l'influence des taxes sur la croissance économique d'une part et d'autre part celle des inégalités de revenus sur la croissance économique.

Notre analyse est basée sur le modèle de panel à effet fixe et prend en compte les huit pays de l'UEMOA de 1960 à 2013. Les résultats obtenus ont permis de tirer plusieurs conclusions.

Les résultats obtenus de nos régressions montre(1) que les taxes influencent positivement la croissance économique ; (2) et que les inégalités de revenus influencent négativement la croissance économique dans les pays de l'union. De ces résultats nous recommandons aux politiques que le moyen le plus efficace pour mobiliser davantage de recettes fiscales est certainement la réduction des inégalités dans les pays de l'UEMOA et la mise en place des politiques qui facilitent la création des entreprises.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aghion Ph Bolton P. (1997) : « A trickle-down theory of growth and
- Aghion Ph., Caroli E. & GarciaPenalosa C. (1999) « Inequality and
- Ahmad, E. et Stern, N. (1991). The theory and practice of taxreform in developing countries, American Economic Review, 84: 3 ; pp. 600-621.
- Armington, PS. (1969) A Theory of Demand for Products Distinguished by Place of production.
- Barro R.J. (2000) : « Inequality and growth in a panel of countries » ; Journal of political
- Barro, R.J. (1989), "the ricardian Approach to Budget Deficits" Journal of political.
- Benabou R. (1996): « Inequality and growth » ; NBER Macroeconomics Annual.
- Blundell, R., and S. Bond. (1998). Initial conditions and moment restrictions in dynamic.
- Deininger K. & Squire L. (1996) : « A new data set measuring income inequality » ; development » ; Review of Economic Studies ; 64(2) : n°219 ; pp. 151-172.
- Easterly, W et Rebelo, S. (1993b), —Marginal IncomeTax Rates and Economic Growth in Developing Countries, European Economic Review, Vol. 37, No. 3, pp. 409-417.
- Easterly, W. et Rebelo, S. (1993a),—Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation|| , Journal of Monetary Economics, Vol. 32, No. 3 (December), pp. 417-458.
- Easterly, William. (2002). “How Did Heavily Indebted Poor Countries Become Heavily economic growth : the perspective of the new growth theories » ; Journal of Economic.

- Engen E. M et Skinner, J. (1992), Fiscal Policy and Economic Growth. NBER Working Paper No 4223, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Engen E.M. et Skinner, J. (1996), Taxation and Economic Growth, National Tax Journal, Vol. 49, No. 4, pp. 617-642.
- Kaldor N. (1956): « Alternative Theories of Distribution » ; Review of Economic.
- Mirlees J.A. (1971) : « An exploration in the theory of optimum income taxation ».
- Musgrave, R. A. (1959), The Theory of Public Finance, New York, N.Y.: McGraw Hill.
- Myles, G. D. (2000), —Taxation and Economic Growth, Fiscal Studies, Vol. 21, No.1 (March), pp. 141-168.
- Myles, G. D. (2000), —Taxation and Economic Growth|| , Fiscal Studies, Vol. 21, No.1 (March), pp. 141-168.
- Okun A.M. (1975) : « Equality and Efficiency. The Big Tradeoff » ; The Brookings.
- Perotti R. (1994a) : « Income Distribution and growth : an empirical investigation ».
- Perotti R. (1994b) : « Income Distribution and Investment » ; European Economic.
- Perotti R. (1996) : « Growth, income distribution and democracy : what the data.
- Persson T. & Tabellini G. (1994) : « Is inequality harmful for growth ? » ; pp. 11-74.

ANNEXES

Annexe1

. xtreg ln_PIBcst TPF ln_Inegalite POP, fe

Fixed-effects (within) regression
 Group variable: PAYS
 R-sq: within = 0.7203
 between = 0.0251
 overall = 0.1759
 corr(u_i, Xb) = 0.0336
 Number of obs = 414
 Number of groups = 8
 Obs per group: min = 43
 avg = 51.8
 max = 54
 F(3, 403) = 346.00
 Prob > F = 0.0000

ln_PIBcst	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
TPF	.0529604	.0102208	5.18	0.000	.0328676	.0730532
ln_Inegalite	.6264493	.1033401	6.06	0.000	.4232962	.8296024
POP	.0594537	.0203137	2.93	0.004	.0195197	.0993878
_cons	24.81752	.2467624	100.57	0.000	24.33242	25.30262
sigma_u	1.014652					
sigma_e	.25109305					
rho	.94229392	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(7, 403) = 668.33 Prob > F = 0.0000

. est store effet_fixe10

. xtreg ln_PIBcst TPF ln_Inegalite POP, re

Random-effects GLS regression
 Group variable: PAYS
 R-sq: within = 0.7203
 between = 0.0266
 overall = 0.1768
 corr(u_i, X) = 0 (assumed)
 Number of obs = 414
 Number of groups = 8
 Obs per group: min = 43
 avg = 51.8
 max = 54
 Wald chi2(3) = 1027.34
 Prob > chi2 = 0.0000

ln_PIBcst	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
TPF	.0530559	.0102743	5.16	0.000	.0329186	.0731932
ln_Inegalite	.6245099	.103876	6.01	0.000	.4209167	.8281031
POP	.0610548	.0204115	2.99	0.003	.021049	.1010607
_cons	24.77062	.3761462	65.85	0.000	24.03338	25.50785
sigma_u	.79531084					
sigma_e	.25109305					
rho	.90935781	(fraction of variance due to u_i)				

. est store effet_aleatoire10

L'IMPACT DES TAXES ET DES INEGALITES DE REVENUS SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA ZONE UEMOA

```
tab PAYS, sum(ef_fixe)
```

PAYS	Summary of u[PAYS]		
	Mean	Std. Dev.	Freq.
1	-.56853932	0	54
2	.02696173	0	54
3	1.7713677	0	54
4	-1.6813728	0	43
5	-.34406498	0	47
6	.22209165	0	54
7	.70623219	0	54
8	-.51977909	0	54
Total	-5.714e-09	.93135285	414

```
. predict resid_ef_fixe, e
(18 missing values generated)
```

```
. gener resid_ef_fixe2=resid_ef_fixe*resid_ef_fixe
(18 missing values generated)
```

```
. regress resid_ef_fixe2 TPF ln_Inegalite POP
```

Source	SS	df	MS	
Model	.009308375	3	.003102792	Number of obs = 414
Residual	4.86202243	410	.011858591	F(3, 410) = 0.26
Total	4.8713308	413	.01179499	Prob > F = 0.8530

R-squared = 0.0019
Adj R-squared = -0.0054
Root MSE = .1089

resid_ef_f~2	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
TPF	-.0021109	.0042813	-0.49	0.622	-.0105271 .0063052
ln_Inegalite	.0307396	.0425083	0.72	0.470	-.0528218 .114301
POP	-.0009196	.0072413	-0.13	0.899	-.0151543 .0133152
_cons	-.0192684	.1026272	-0.19	0.851	-.2210096 .1824728

```
. xtserial resid_ef_fixe
```

Wooldridge test for autocorrelation in panel data

H0: no first-order autocorrelation

F(1, 7) = 4.072

Prob > F = 0.0834

Annexe2 : Test d'endogénéité

```
. ivreg ln_PIBcst ln_Inegalite TPF POP
```

```
Instrumental variables (2SLS) regression
```

Source	SS	df	MS	Number of obs =	414
Model	144.679629	3	48.2265429	F(3, 410) =	61.72
Residual	320.362856	410	.78137282	Prob > F =	0.0000
				R-squared =	0.3111
				Adj R-squared =	0.3061
Total	465.042485	413	1.12601086	Root MSE =	.88395

ln_PIBcst	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
ln_Inegalite	.1756619	.3450534	0.51	0.611	-.5026327 .8539564
TPF	.0763856	.0347531	2.20	0.029	.0080692 .1447021
POP	.5878723	.0587801	10.00	0.000	.4723244 .7034202
_cons	24.69356	.8330578	29.64	0.000	23.05596 26.33116

```
. est store instrumental
```

```
. reg ln_PIBcst ln_Inegalite TPF POP
```

Source	SS	df	MS	Number of obs =	414
Model	144.679629	3	48.2265429	F(3, 410) =	61.72
Residual	320.362856	410	.78137282	Prob > F =	0.0000
				R-squared =	0.3111
				Adj R-squared =	0.3061
Total	465.042485	413	1.12601086	Root MSE =	.88395

ln_PIBcst	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
ln_Inegalite	.1756619	.3450534	0.51	0.611	-.5026327 .8539564
TPF	.0763856	.0347531	2.20	0.029	.0080692 .1447021
POP	.5878723	.0587801	10.00	0.000	.4723244 .7034202
_cons	24.69356	.8330578	29.64	0.000	23.05596 26.33116

```
. est store mco
```

```
. hausman instrumental mco
```

	Coefficients		(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) instrumental	(B) mco		
ln_Inegalite	.1756619	.1756619	4.02e-15	0
TPF	.0763856	.0763856	-4.02e-16	6.59e-10
POP	.5878723	.5878723	-2.22e-16	0

b = consistent under Ho and Ha; obtained from ivreg
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from regress

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(2) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
 = 0.00
 Prob>chi2 = 1.0000

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	I
Dédicaces.....	II
Remerciements.....	IV
Sigles et Abréviation.....	V
Liste des tableaux.....	VII
Liste des graphiques.....	VIII
Résumé.....	IX
Sommaire.....	X
Introduction.....	1
CHAPITRE I :Cadre institutionnel, théorique et méthodologie de l'étude.....	4
Section1 :Cadre institutionnel et méthodologie et théorique.....	5
Paragraphe1 : Cadre institutionnel.....	5
1. Historique et mission.....	5
2.Structure organisationnelle.....	6
3.Déroulement du stage à la DPC.....	10
3.1 :Présentation de la DPC.....	10
3.2Travaux effectués.....	13
Paragraphe2 : Cadre théorique.....	14
A. Problématique, objectifs, hypothèses et intérêt.....	1
1 .Problématique.....	14
2 .Objectifs, hypothèses et intérêts de l'étude	16
3 .Objectifs général.....	16
4 .Objectifs Spécifiques.....	16
5 .Intérêt de l'étude.....	16
B : Revue de littérature.....	17
1. Aspect théorique.....	17
1.1. Théorie de la taxation optimale.....	17

1.2. Taxe et croissance économique.....	19
1.3. Inégalités de revenus et croissance économique.....	21
2. Aspect empirique.....	23
2.1. Taxe et croissance économique.....	23
2.2. Inégalités de revenus et croissance économique.....	24
Section2 : Méthodologie.....	26
Paragraphe1 :La présentation du modèle.....	26
1. Définition des variables.....	26
1.1. La variable endogène.....	26
1.2. Les variables exogènes.....	26
2. Modèle empirique.....	27
3. Présentation du modèle.....	27
4. Résultats attendus.....	28
Paragraphe2 : Modèle d'analyse et justification.....	28
1. Spécification sur données de panel.....	28
2. Source des données.....	30
CHAPITRE II : Présentation, analyse des données et recommandation.....	31
Section1 : Analyse descriptive.....	32
Paragraphe1 : Présentation des résultats.....	32
1. Analyse de l'évolution du taux de croissance du PIB dans la zone UEMOA.....	32
2. Analyse de l'évolution du taux de pression fiscale dans la zone UEMOA.....	33
3. Analyse de l'évolution comparée de l'inégalité dans la zone UEMOA.....	34
4. Analyse de l'évolution comparée du TPF et inégalités dans UEMOA.....	35
Paragraphe2 : Analyse économétrique	36

1. Test usuel sur donnée de panel.....	36
1.1. Test de Fischer.....	36
1.2. Test de Hausman.....	37
2. Test de validité du modèle.....	37
2.1. Test d'hétéroscédasticité de Breusch Pagan.....	37
2.2. Test d'autocorrélation des erreurs.....	38
2.3. Test d'endogénéité du modèle.....	39
3. Résultats économétriques.....	40
Section2 : Interprétation des résultats.....	41
Paragraphe1 Vérification des hypothèses.....	41
1. Vérification de signe des variables.....	41
2. Vérification des hypothèses.....	41
Paragraphe2 Recommandation.....	42
Conclusion	43
Références bibliographiques.....	44
Annexes.....	a
Table des matières.....	g